



FICHE PROJET

À DÉPOSER AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER



• **INTITULÉ :**

• **DESCRIPTION DU PROJET :**

• **LOCALISATION DU PROJET :**

• **BUDGET ESTIMÉ** (Facultatif) :

Rappel : chaque projet ne devra pas dépasser 40 000 €

• **PROJET INDIVIDUEL**

• **PROJET COLLECTIF** (association, groupe d'habitants, classe école,...)



• **PORTEUR(EUSE) DU PROJET** (Prénom - Nom) :

• **ÂGE :**

• **ADRESSE POSTALE :**

• **TÉLÉPHONE :**

• **EMAIL :**

Les informations personnelles que vous nous communiquez par le biais de ce formulaire ou par tout autre moyen sont strictement confidentielles et destinées au traitement de votre demande par le service concerné de la Ville de LAXOU. Le responsable du traitement est Laurent GARCIA, Maire de Laxou. Les données ne sont transmises à aucun tiers ni à titre onéreux ni à titre gratuit. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent.

Rappel : le dépôt de projet peut être effectué sur papier ou en ligne afin de permettre la participation la plus large via un formulaire pré rempli. Les projets devront être transmis entre le 5 janvier et le 28 février 2026 par voie électronique, par mail à l'adresse contact@laxou.fr ou sur la plateforme participative numérique "jeparticipe.laxou.fr" accessible directement ou via le site internet www.laxou.fr

Dépôt possible à l'accueil de l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.